



Par Bénédicte Garbil,

Senior Vice-Présidente Affaires
Institutionnelles et Développement Durable,
CARBIOS

LA POLLUTION PLASTIQUE S'ATTAQUER À LA SOURCE

L'eau, bien commun essentiel, est au centre des préoccupations dans cette ère de transition environnementale. Préserver la ressource aquatique c'est mettre en œuvre une gestion durable qui repose bien entendu sur une utilisation plus rationnelle mais également la préservation de sa qualité. Nous avons tous hélas en tête ces images de déchets plastiques flottant dans les océans ou coincés sur les berges des cours d'eau. Nous en connaissons les conséquences néfastes sur la biodiversité, la qualité des eaux et nous commençons à découvrir les impacts sur la santé.

C'est non seulement un enjeu environnemental mais également économique : un rapport de 2021 de l'Organisation des Nations Unies évaluait entre 6 et 19 milliards de dollars l'impact de la pollution marine liées aux déchets plastiques.

Alors que l'Europe s'engage dans une démarche de gestion durable de l'eau, il faut repenser nos pratiques, nos politiques ainsi que nos technologies car face à l'enjeu, il est urgent de s'appuyer sur tous les leviers dont nous disposons.

S'attaquer à la pollution plastique terrestre pour résoudre la pollution des eaux

On estime aujourd'hui que les plastiques représentent 85% des déchets marins, soit 75 à 199 millions de tonnes. Loin d'être épargnés, les cours d'eau sont les premiers touchés et sont à l'origine de 80% de la pollution marine.

Même si cela peut paraître évident, rappelons que 80% des déchets marins proviennent des activités à terre.

Ajoutons à cela que la récupération des déchets dans les milieux aquatiques est aujourd'hui techniquement compliquée et coûteuses.

Dès lors, il est facile de comprendre que résoudre le problème de la pollution des eaux requiert d'agir à la source du problème: prévenir la production de déchets plastiques et améliorer la gestion de leur fin de vie.

La première action à mettre en œuvre est de réduire la production de déchets plastiques en réduisant l'utilisation du plastique. L'Europe s'est engagée dans cette voie depuis plusieurs années déjà avec le Green Deal qui s'est traduit par l'adoption de la Directive «Single Use Plastic» en 2019 et devrait être prochainement renforcé par la «Packaging and packaging waste regulation» (PPWR).

Mais cela ne suffira malheureusement pas: selon l'OCDE, environ 460 millions de tonnes de plastiques sont produits chaque année et malgré les efforts engagés, cette production devrait atteindre 1200 millions de tonnes en 2060. Moins de 10% des déchets plastiques sont actuellement recyclés. Le reste finit pour moitié en décharge et, pire, près d'un quart n'est pas pris en charge dans un système de collecte. En 2060, malgré les efforts engagés, cela sera un milliard de tonnes de déchets plastiques qu'il faudra gérer.

Après la prise de conscience, c'est l'heure des solutions

Complémentaire à la réduction, le recyclage des plastiques est un puissant levier qui n'a pas encore montré pleinement son potentiel. En effet, des innovations technologiques européennes ouvrent de nouvelles solutions pour accroître les possibilités du recyclage. C'est le cas de la technologie de biorecyclage enzymatique développée par la société française CARBIOS. Cette technologie valorise les déchets PET (parmi les plastiques les plus répandus au monde), qu'ils soient sous forme de plastiques ou de fibre textile (polyester) en les réintégrant dans le cycle de production comme ressources primaires. Elle permet de recycler des emballages qui ne le sont actuellement pas par les technologies existantes (bouteilles colorées ou opaques, barquettes alimentaires) avec un haut niveau de qualité permettant de fabriquer des produits en PET recyclé aptes au contact alimentaire et de qualité identique à ceux d'origine pétrolière.

Cette technologie ouvre également la voie au recyclage fibre-à-fibre des textiles en polyester pour lesquels il n'existe aucune solution pour gérer leur fin de vie si ce n'est l'incinération ou la décharge. Aujourd'hui, moins de 1% des textiles sont recyclés ; les marges de progrès qu'ouvrent cette circularité du polyester sont donc énormes.

Nos déchets permettent de réduire notre dépendance aux hydrocarbures

La technologie de biorecyclage que nous développons ouvre donc de nouvelles perspectives pour traiter le problème de la pollution plastique des océans et des cours d'eau à leur source. Elle ouvre également de nouvelles possibilités pour réduire le recours aux hydrocarbures et la dépendance européenne. 99% des plastiques sont aujourd'hui fabriqués à partir de pétrole. Nos déchets vont devenir la matière première qui va remplacer ce pétrole. En parvenant à revenir aux composants de base du PET, le biorecyclage permet de ne plus avoir recours au pétrole pour fabriquer des emballages et des textiles. En outre, des analyses récentes du cycle de vie¹ montrent une réduction de 57 % des émissions de CO₂ par rapport à la production de plastique vierge², et pour chaque tonne de PET recyclé produite, 1,3 tonne de pétrole est ainsi évitée.

La réglementation européenne, levier d'accélération de la transition environnementale

La réglementation joue un rôle pivot dans l'accélération du recyclage et l'utilisation de matériaux recyclés au sein de l'Union Européenne. La directive SUP établit un cadre réglementaire visant à réduire l'impact des plastiques à usage unique sur l'environnement. Un élément clé de cette directive est l'obligation d'incorporer 25 % de contenu recyclé dans les bouteilles en plastique d'ici 2025, 30 % en 2030, une cible ambitieuse qui reflète l'engagement européen envers la réduction de la pollution plastique et la promotion du recyclage. Le contexte européen, avec ses réglementations favorisant l'incorporation de matériaux recyclés dans les emballages, offre un terrain fertile pour une telle innovation technologique et ce d'autant que son adoption généralisée est essentielle pour atteindre voire dépasser les objectifs fixés.

Le biorecyclage n'est plus seulement une innovation, c'est une réalité industrielle qui s'incarne dans la construction en France à la frontière avec la Belgique et le Luxembourg, d'une première usine capable de traiter l'équivalent de 2 milliards de bouteilles ou 300 millions de t-shirts. Cette première usine CARBIOS ouvrira en 2025. Grâce au passage à l'échelle industrielle d'innovations développées sur son territoire, l'Europe a maintenant les moyens d'atteindre les objectifs de transition environnementale qu'elle s'est fixés.

Les efforts de CARBIOS et d'autres acteurs du secteur pour faire évoluer la législation européenne, afin qu'elle prenne en compte ces technologies innovantes de dépolymérisation dans le calcul du contenu recyclé, témoignent de l'importance de la collaboration entre l'innovation technologique et le cadre réglementaire pour atteindre les objectifs environnementaux de l'Europe. Cette synergie est cruciale pour assurer que la transition vers des pratiques plus durables soit à la fois viable et bénéfique pour l'environnement, l'économie et la société européenne dans son ensemble.